## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### DÉPARTEMENT

Hautes-Pyrénées

#### Commune d'HAUTAGET

Nombre de Conseillers en exercice : 7	
- Présents	7
- Procuration	0
- Votants	7
- Absents	0
- Exclus	0
- Pour	7
- Contre	0
- Abstentions	0

Date de convocation:

10 janvier 2020

Date d'affichage:

10 janvier 2020

OBJET:

PPR NESTE AVAL

N° 01/2020

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 21 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le vingt et un janvier à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Jean-François FOURQUET, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-François FOURQUET - Mme Alexandra CAZALBOU – M. Sébastien CLAVERIE - M. Claude DUTHU – Mme Évelyne BAZERQUE - M. Francis BARRÈRE – M. Luc RIMAILHO.

Était absent excusé :

Mme Alexandra CAZALBOU a été nommée Secrétaire.

Les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ont établi un projet de plan de prévention des risques des 17 communes situées dans le secteur NESTE AVAL.

Dans le cadre de la procédure prévue par le Code de l'environnement, le projet a été soumis à l'avis du Conseil Municipal d'Hautaget lors de sa séance du 21 janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, DEMANDE une révision du zonage, particulièrement pour le risque de glissement de terrain.

En effet, si certaines zones nous semblent classées excessivement, d'autres nous paraissent ne pas l'être suffisamment.

Pas de remarques sur le zonage chutes de blocs ni inondation.

SOUS-PREFECTURE

2 9 JAN. 2020

BAGNERES-de-BIGORRE -65-

Fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

Certifié Exécutoire Transmis en Sous-Préfecture Le : 24 janvier 2020

Le : 24 janvier 2020 Publié le : 24 janvier 2020



